



# Information pôle basket

## Mai 2022

Collège Jeanne d'Arc – 2 rue Dupanloup 45000 ORLEANS

☎ 02 38 24 04 70 📠 02 38 62 94 23 e-mail [ce.0450785j@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0450785j@ac-orleans-tours.fr)

# Sommaire

- La présentation du collège
- Le contrat de l'établissement
- Les formations et les dispositifs
- Les pourcentages de réussite au DNB
- L'organigramme
- Les horaires du collège
- L'emploi du temps
- Le carnet de liaison
- Les régimes de sortie
- Le site du collège
- Pronote
- Le fonctionnement de la demi-pension
- L'association sportive
- La répartition des entraînements basket
- Le dossier d'inscription

# La présentation du collège

- ▶ Le Collège Jeanne d'Arc, situé dans le centre historique d'Orléans à côté de la cathédrale, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

À la rentrée 2022 le Collège attend :

- ▶ 657 élèves pour une quarantaine de professeurs répartis en 25 classes :

5 classes de 6<sup>ème</sup>

5 classes de 5<sup>ème</sup>

6 classes de 4<sup>ème</sup>

7 classes de 3<sup>ème</sup>

1 dispositif ULIS

1 dispositif Allophones

- ▶ Site internet du collège : [www.clgjdarc.fr](http://www.clgjdarc.fr), permet d'obtenir les dernières informations du collège et met à disposition un lien vers le mail de l'établissement.

# Le contrat de l'établissement

- ▶ **Trois objectifs jusqu'en 2022:**
- ▶ – Installer une dynamique de réussite pour tous les élèves
- ▶ – Optimiser les conditions de réussite d'une orientation choisie
- ▶ – Garantir un climat scolaire propice aux apprentissages et à l'épanouissement de chacun

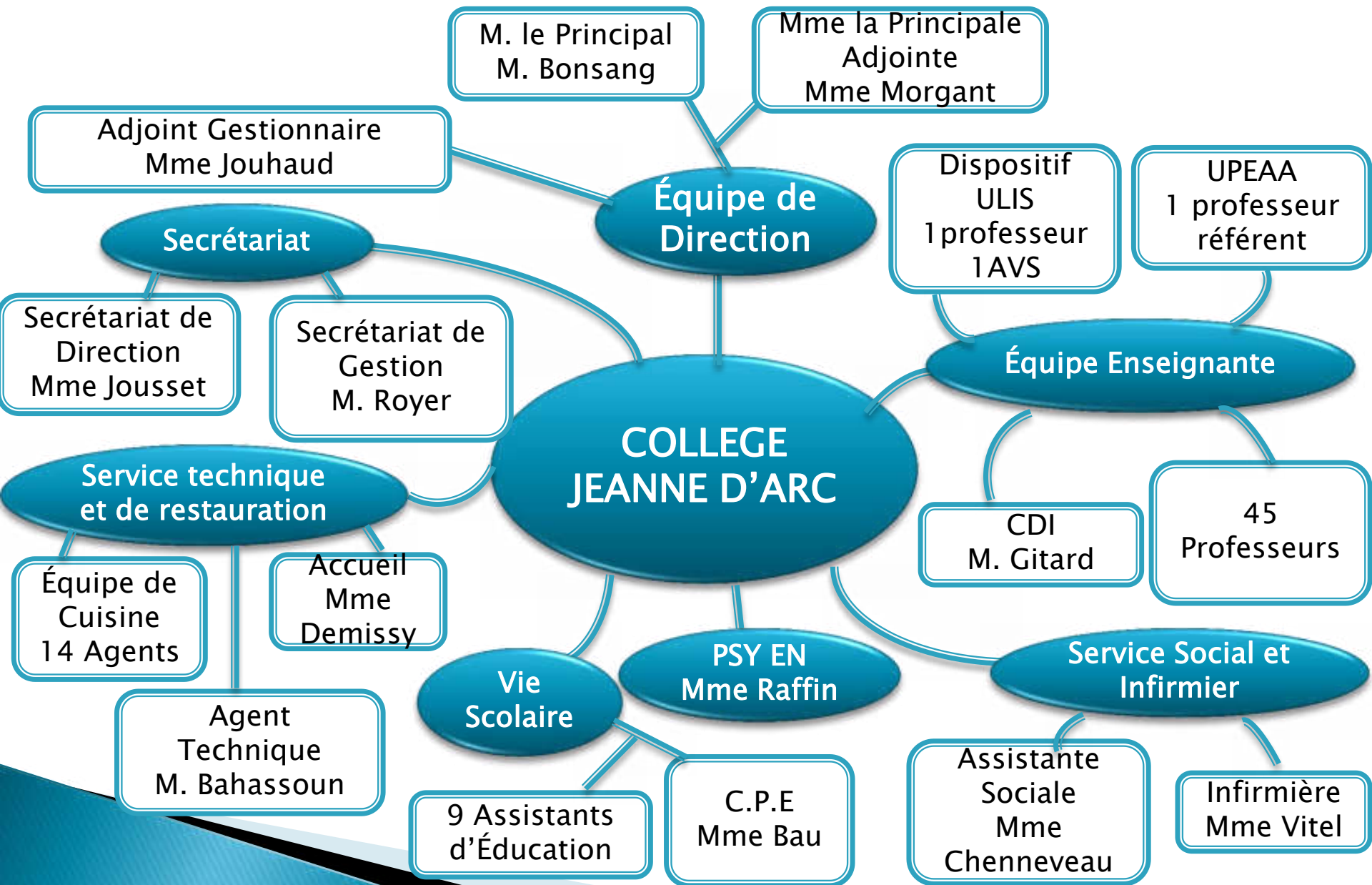
# Les formations et les dispositifs

- ▶ Des classes musicales à horaires aménagés (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>),
- ▶ Un pôle espoir basket
- ▶ Une section sportive scolaire escrime
- ▶ Des classes bilingue (allemand – anglais) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>
- ▶ Des langues vivantes : anglais, espagnol, allemand, italien
- ▶ Des lettres classiques (latin et grec)
- ▶ Une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS)
- ▶ Une Unité Pédagogique d'Elèves Allophones Arrivants (UPEAA)
- ▶ Un dispositif « devoirs faits »
- ▶ De l'accompagnement personnalisé
- ▶ Un orchestre
- ▶ Une chorale
- ▶ Une association sportive
- ▶ Un Foyer Socio Educatif

# Les pourcentages de réussite au DNB

	<b>% Etablissement</b>	<b>% Département</b>
Session 2018	89,9	87,4
Session 2019	90,1	85,6
Session 2020	94,7	87,7
<b>Session 2021</b>	<b>86,3</b>	<b>86,8</b>

# L'organigramme



# Les horaires au collège

## - Matin :

Ouverture : 7h50,

Début des cours : 8h05,

Fin des cours : 12h05

## - Après midi :

Ouverture : 13h20,

Début des cours : 13h35,

Sorties de l'après midi : 14h30, 15h30, 16h35

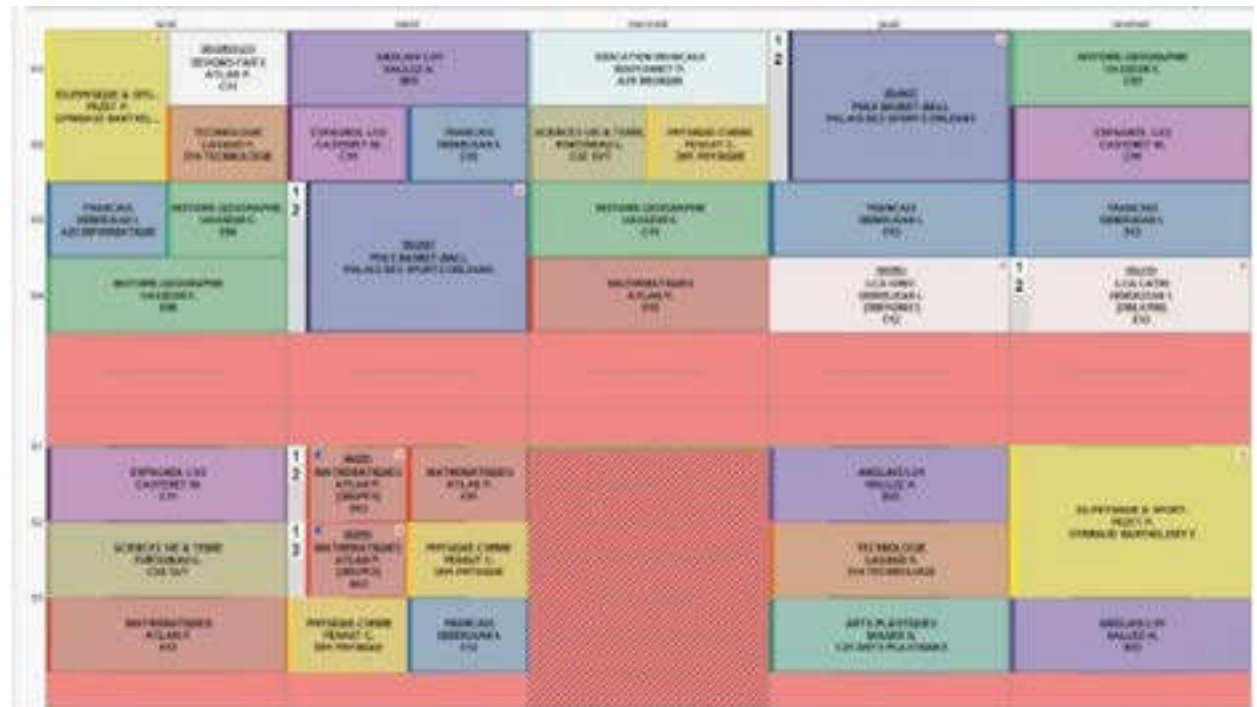


# L'emploi du temps

## Projet grille horaire rentrée 2018:

**Lundi, Mardi,  
Jeudi et Vendredi**  
De 8h05 à 12h05  
Et de 13h35 à 16h35

**Mercredi**  
8h05 à 12h05



# Le carnet de liaison

- ✎ Circulaires et documents transmis aux familles
- ✎ Demandes de rendez-vous
- ✎ L'emploi du temps et ses modifications éventuelles
- ✎ Observations sur le comportement
- ✎ Billets absence et retard ; régime entrées sorties
- ✎ Informations diverses
- ✎ C'est un document officiel interne à l'établissement.
- ✎ Il fait le lien entre l'établissement et la famille.

**ABSENCE N°2**

Autorisation de  
reprise des cours

ABSENT-E le \_\_\_\_\_

ou du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Motif \_\_\_\_\_

Rentré(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h

Visa Vie  
Scolaire

Talon conservé par l'Établissement

**ABSENCE N°2**

L'élève \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_

Absent(e) le \_\_\_\_\_ ou depuis le \_\_\_\_\_

Rentré(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h

Motif \_\_\_\_\_

Date et signature du  
Responsable légal

# Les régimes de sortie

- ▶ Régime de sortie des élèves: les représentants légaux doivent choisir un régime de sortie.

Pour les Demi-Pensionnaires	Pour les Externes
<p>Autorisé à sortir en cas d'absence d'un professeur après le dernier cours de l'après-midi:</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p> <p>Quel que soit leur emploi du temps, les élèves ne pourront sortir qu'une fois le repas pris, soit 13h30.</p>	<p>Autorisé à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin de matinée ou en fin d'après-midi, et en cas de permanence non suivie de cours</p> <p><input type="checkbox"/> OUI</p> <p><input type="checkbox"/> NON</p>

- ▶ Sans carnet, la sortie ne sera autorisée qu'aux horaires de l'emploi du temps.
- ▶ Quel que soit le régime de l'élève, aucune sortie entre 2 heures de cours n'est autorisée, en cas d'absence de professeur.

# Le site du collège

www.cjgta.fr

ACCUEIL ENT UNSS CDI ASSR PRONOTE CLASSE CHAM ESCRIME PARTENAIRES REVUE DE PRESSE

## Collège Jeanne d'Arc

Académie d'Orléans-Tours

Tout de la police - Accueil - Identifiants - Outils

Logo

Vous êtes ici : Accueil

### Informations générales

- Mentions légales
- Statut - Adresses
- Informations Administratives parents élèves
- Orientation
- Circonscription
- Mes-entrées EFM
- Sectionnement du collège
- Vie des élèves

### Pédagogie

- Voyages et sorties scolaires
- Reg des Hébergement

### Connexion

### Collège Jeanne d'Arc

[Contactez le Collège](#)

#### Collège Jeanne d'Arc

**Bienvenue sur le site du collège Jeanne d'Arc d'Orléans.**

A Orléans, porte le nom de Jeanne d'Arc pour un collège public, c'est pas anodin. Cette femme d'origine modeste qui a su faire preuve de conviction, courage et volonté incarné des valeurs qui dépassent les convictions personnelles des uns et des autres. C'est une vraie fierté pour l'école de la République d'accueillir tous les élèves, les former et leur montrer le chemin de la réussite. Nous attendons de chaque élève qu'il mette de l'ambition, selon ses capacités, il n'y a pas de préférence, ni à l'échec, ni à la réussite. C'est le travail et la motivation qui font la différence.

Ainsi, son objectif en fin de collège (l'orientation choisie) ne peut se réaliser que si les conditions de la réussite sont posées par l'ensemble de la communauté éducative et soutenu par les parents autour de cet objectif commun.

Ensemble nous pouvons répondre à cet objectif dans le lieu

### FEMMES LES INFOS

#### Actualités du Collège

- Financement administratif des vacances de Pâques
- Les examens du collège Champagnon de France
- Séjour scolaire à Londres - 23 mars
- Séjour scolaire à Londres - 24 mars
- Les mini-mes journées champagnonnelles de basket
- Championnat de France de Sabre pour la 3ème année de lutte
- Séjour scolaire à Londres - 22 mars
- Exposé - les mini-mes championnats régionaux
- Séjour scolaire à Londres - 21 mars
- Séjour scolaire à Londres - 20 mars

# Pronote

- ▶ Pronote est le logiciel utilisé par le Collège pour la gestion et le suivi des absences.
- ▶ Pour faciliter le suivi de votre enfant, vous pouvez accéder à Pronote par le biais du site du Collège ou par l'application pour smartphone: des codes personnels vous seront communiqués dès le début d'année scolaire.
- ▶ Vous pourrez y trouver les informations suivantes:
  - ❖ l'emploi du temps et ses éventuelles modifications (absences de professeurs, interventions de partenaires extérieurs...),
  - ❖ le cahier de texte pour le suivi des devoirs,
  - ❖ les résultats scolaires,
  - ❖ les absences et retards,
  - ❖ les éventuelles punitions ou sanctions,
  - ❖ l'agenda de l'établissement,
  - ❖ les menus de la restauration scolaire.

# Le fonctionnement de la demi-pension

- ▶ Si l'élève est demi-pensionnaire, une carte lui sera remise en début de scolarité qu'il devra présenter **obligatoirement** chaque midi. L'absence de présentation de carte lors du passage au self entraîne une punition.
- ▶ La pause déjeuner a lieu de 12h05 à 13h35.
- ▶ Un ordre de passage journalier est établi par les surveillants.
- ▶ Le montant annuel de la demi-pension fixé par la collectivité territoriale est de 476 euros pour l'année scolaire 2020/2021.
- ▶ Pendant ces pauses méridiennes **des activités** sont prévues sur inscription:

- Chorale/Orchestre
- Photographie
- Jardinage
- Echecs
- Théâtre
- Danse/Fitness/Football
- Cinéma lecture
- Bricolage



# L'association sportive du collège

L'équipe de sabre championne de France pour la 3<sup>ème</sup> année de suite.



L'équipe minime garçons championne de France de basket.

# La répartition des entraînements

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h00	PAS de cours			BASKET		
9h00						
10h00		BASKET				
11h00						BASKET
12h00						
13h30						
14h30			BASKET			
15h30						PAS de COURS
16h30	BASKET	BASKET			BASKET	



# Les options et langues vivantes

	LV1	LV2	Options facultatives
<b>BASKET</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Anglais</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Espagnol</li></ul>	<b>AUCUNE</b>
<b>CHAM</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Anglais</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Allemand</li><li>• Espagnol</li></ul>	<b>OPTION FACULTATIVE</b>
<b>ESCRIME</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Anglais</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Allemand</li><li>• Espagnol</li></ul>	<b>N'EST POSSIBLE</b>
<b>SECTION NON SPECIFIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Anglais</li><li>• Allemand</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Allemand</li><li>• Espagnol</li><li>• Italien</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Latin</li><li>▪ Grec</li></ul>

# Le dossier d'inscription

- ▶ Le dossier d'inscription est à retirer au secrétariat du collège dans les meilleurs délais.
- ▶ Les dossiers complétés par les familles devront être rapportés au secrétariat du collège pour le :

**le vendredi 17 juin 2022 , délai de rigueur**

- ▶ Tout dossier incomplet sera refusé par l'établissement.